



MAIRIE DE FONTAINE

1, Place de Turenne

90150 FONTAINE

☎ 03.84.23.80.12

✉ fontaine.mairie@wanadoo.fr

Site internet : fontaine.fr

AVIS AUX ADMINISTRÉS

Fontaine, le 28 mars 2023

1. RAPPEL : RÉGLEMENTATION DES BRUITS DE VOISINAGE : HORAIRES AUTORISÉS

Pour le bien de chacun, nous vous demandons de bien vouloir respecter les horaires durant lesquels ces travaux, utilisant des appareils à moteur thermique ou électrique, sont autorisés :

- les jours ouvrables : de 8h30 à 12h00 et de 14h30 à 19h30,
- les samedis : de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 19h00,

Pour tous travaux exécutés par des entreprises en dehors de ces horaires, une demande d'autorisation devra être formulée en Mairie.

Rappel : toute utilisation d'engins à moteur est strictement interdite les dimanches et jours fériés.

2. RAPPEL DU REGLEMENT SANITAIRE CONCERNANT LES CHIENS

Tout propriétaire ou possesseur de chiens est tenu de procéder immédiatement par tous les moyens appropriés au ramassage des déjections canines sur toute la partie du domaine public communal.

Malgré la mise en place de dispositifs gratuits (sachets et poubelles), les trottoirs, les rues et les espaces verts de la Commune, sont quotidiennement souillés par des déjections canines. Cette pollution remet en cause la salubrité et l'hygiène de notre village. Nous faisons une nouvelle fois appel au civisme de chacun.

3. ZAC DE L'AEROPARC : RECHERCHE DE PERSONNEL – MENAGE QUOTIDIEN

L'entreprise T.N.I. de Lure recherche une personne afin de réaliser une prestation de ménage quotidienne sur la zone de l'Aéroparc. Les horaires sont les suivants : lundi de 16h à 20h (4h), mardi de 16h à 20h (4h), mercredi de 16h à 20h (4h), jeudi de 16h à 20h (4h) et vendredi de 14h30 à 20h (5h30).

Vous pouvez joindre l'entreprise au 06.73.27.64.90.

4. ORGANISATION D'UN GROUPEMENT DE COMMANDES DE PELLETS ET DE FIOUL

Voir détails au verso

Le Maire,
Pierre FIETIER



Secrétariat de Mairie ouvert :

Lundi de 15h30 à 16h30 – Mardi de 11h à 12h – Jeudi de 15h à 16h30 – Vendredi de 11h à 12h

COMMANDE DE PELLETS ET DE FIOUL

Ce bulletin a pour objectif de connaître votre intérêt à participer à une potentielle commande de pellets et de fioul. Votre réponse ne vous engage pas. Elle sert uniquement à recenser votre besoin pour l'hiver prochain. Si l'opération se réalise, des offres vous seront relayées en mai et vous devrez confirmer ou non votre intérêt. C'est ensuite avec l'entreprise que vous passerez commande et effectuerez la transaction.

Nous vous invitons à renseigner ce formulaire qui ne vous engage pas et à le retourner à :

- L'adresse e-mail : fontaine.mairie@wanadoo.fr
- Dans la boîte aux lettres de la mairie, avant le 15/04/2023

Livraison en juin/juillet avec contrainte de date de livraison imposée.

Nom	
Prénom	
Adresse postale	
Téléphone	
Adresse e-mail	

Fioul		Litres
Pellets		Palette(s) (66 à 72 sacs selon le fournisseur)

Secrétariat de Mairie ouvert :

Lundi de 15h30 à 16h30 – Mardi de 11h à 12h – Jeudi de 15h à 16h30 – Vendredi de 11h à 12h